

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2021

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis lundi 29 mars à 20h00 en visioconférence pour une session ordinaire.

Présents :

Messieurs : PALMIERI Socrate – BEAUCOURT Fabian – BERNARD Didier - BERTOSSI Patrick – HERBIVO Yann - MEUX Eric – WIERZBICKI Sébastien

Mesdames : HUMBERT Marie-Line - NICOLAS-LORRAIN Brigitte - NOIROT Laure – RIMLINGER Florence

Absents excusés : KLOTZ Norbert (procuration faite à PALMIERI Socrate) – LELIEVRE Sandrine (procuration faite à NOIROT Laure) - MOLINARO MIREILLE (procuration faite à PALMIERI Socrate) - ROY Aurélie (procuration faite à NOIROT Laure)

1. **Approbation du compte rendu du 1^{er} mars 2021**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. **Convention COLAS**

Monsieur le Maire présente la convention Colas France pour l'exploitation d'une carrière de dépôts inertes située section 8 parcelles 3 et 4.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité déclarent attributaire la société COLAS France suite à l'avis de publicité du 03 février 2021 pour l'exploitation de cette carrière. Monsieur le Maire est autorisé à signer :

- La convention de Mise à disposition à Colas France des parcelles 3 et 4 de la section 8.
- La convention de droit de passage avec le Ball trap de Verny et Colas France.

3. **Convention UEM**

Après la présentation, par Monsieur le Maire, de la convention UEM pour la maintenance de l'éclairage public, les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention UEM.

4. **Vote des taxes directes locales**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taxes locales soit :

- Taxe foncière bâtie : 10.88 % (part communale) 14.26% (part départementale) soit 25.14%
- Taxe foncière non bâtie : 48,44 %

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette proposition à l'unanimité.

5. Vote des subventions allouées au titre de l'exercice 2021

Monsieur le Maire fait part des propositions suivantes :

- | | |
|--|------------|
| - Association Jeunesse et Loisirs PLG : Participation Saint-Nicolas des enfants | 700 € |
| - La prévention routière : | 50 € |
| - Les restos du cœur : | 150 € |
| - Don du sang | 100 € |
| - Enfants habitant la commune et exerçant une activité sportive et culturelle (football, tennis, équitation, musique, judo, théâtre etc. jusqu'à leur 14 ^{ème} année) | 30€/enfant |
| Cette participation ne sera versée que sur demande écrite de l'organisme sportif ou culturel ou de la famille et avec présentation d'un justificatif. | |
| - Escapade équestre : annulation du montant du fermage de l'année 2021 | |
| - ADFM | 1000 € |
| - Subvention exceptionnelle football club Verny | 400 € |

Les membres du Conseil Municipal approuvent ces propositions à l'unanimité.

6. Budget primitif 2021

Monsieur le Maire présente le budget primitif exercice 2021.

Le budget, pour la section de fonctionnement se présente comme suit :

- Dépenses : 469 498, 39 €
- Recettes : 588 272, 67 €

Le budget pour la section investissement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

- Section d'investissement : 427 279.39 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent le budget primitif 2021 à l'unanimité.

La séance est levée à 22h01.